

## DECISION UNANIME

Monsieur Benjamin **DISCHANT**, technicien d'exploitation EDF, demeurant à MAURIAC (15200) 9 rue du Petit Tilholet.

Né à MAURIAC (15200) le 5 août 1995.

Célibataire.

Ayant conclu avec Mademoiselle Julie Pélagie Michèle VIZET un pacte civil de solidarité sous le régime de l'indivision, le 19 octobre 2020, enregistré à la mairie de LANOBRE le 23 octobre 2020.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Baptiste **DISCHANT**, collaborateur d'assurance, demeurant à FONTANGES (15140) 438 route de la scierie.

Né à MAURIAC (15200) le 21 juin 2000.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

AGISSANT EN QUALITE DE SEULS ASSOCIES DE La Société dénommée **2BD**, Société civile immobilière au capital de 1000 €, dont le siège est à FONTANGES (15140), 438 route de la scierie, en cours d'identification au SIREN.

**Les comparants ci-dessus nommés et domiciliés reconnaissent avoir eu communication, préalablement aux présentes et pendant un laps de temps suffisant pour en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil, de tous documents légaux ou généralement nécessaires à leur décision.**

**Par conséquent, les soussignés sont convenus de prendre par les présentes la décision suivante sur les points évoqués ci-après, savoir :**

**NOMMENT** en qualité de gérants Monsieur Benjamin DISCHANT, et Monsieur Baptiste DISCHANT pour une durée illimitée

Les associés décident que présente décision sera mentionnée, à sa date, au registre des délibérations avec indication de sa forme, sa nature, son objet et ses signatures.

**M. Benjamin DISCHANT**

Fait à MAURIAC

Le 18 mai 2026



**M. Baptiste DISCHANT**

Fait à MAURIAC

Le 18 mai 2026

